



Communiqué de presse

Coca-Cola European Partners France obtient le score de 99/100 à l'Index Égalité Femmes-Hommes en 2021

Issy-les-Moulineaux, le 1^{er} mars 2021 - Coca-Cola European Partners France obtient le score de 99 points sur 100 à l'Index Égalité Femmes-Hommes, un score très élevé, en progression d'un point par rapport à l'année dernière (98/100). Cet outil de mesure, mis en place en 2019 par le Ministère du Travail, permet de mesurer la réalité de l'égalité femmes-hommes en entreprise et de lutter contre les éventuels écarts de rémunération.

Laure Bomo, Directrices des relations sociales de CCEP France, déclare : *« Pour la troisième année consécutive, le score de CCEP progresse, avec un score de 99 sur 100 cette année, un point au-dessus de l'excellent score de l'année dernière. Nous sommes fiers de ce résultat, fruit de nos engagements en matière de diversité et d'égalité, et de toutes les initiatives que nous menons depuis plus de dix ans en faveur de la parité. À plus forte raison dans le contexte actuel de télétravail renforcé, nous croyons qu'il est plus que jamais nécessaire de poursuivre nos engagements. »*

En France, CCEP a déjà dépassé l'objectif groupe de 40% de femmes à des postes de direction, au départ fixé pour 2025. En outre, 45% des postes au niveau management chez CCEP France sont occupés par des femmes.

CCEP France obtient la note maximale pour 4 des 5 critères composant l'Index, c'est-à-dire :

- Nous obtenons tous les points sur la répartition des augmentations individuelles entre les femmes et les hommes (critère n°2)
- Nous n'avons pas non plus d'écart de répartition des promotions (critère n°3)
- 100% de nos salariées sont augmentées après leur congé maternité (critère n°4)
- Nous comptons 4 femmes parmi les 10 plus hautes rémunérations (critère n°5)

Sur le premier critère, qui évalue l'écart de rémunération femmes-hommes, un faible écart de rémunération est constaté, en faveur des femmes sur la tranche d'âge 40-49 ans de la catégorie cadre, et en faveur des hommes de plus de 50 ans dans la catégorie « ouvrier ». Cet écart s'est encore réduit par rapport à l'année dernière.

CCEP France entend poursuivre ses actions en matière de parité et de diversité au sein de l'entreprise, à travers ses salariés ambassadeurs de ces sujets, et la poursuite de formations ainsi que d'initiatives favorisant l'inclusion, le soutien au handicap, une politique de recrutement favorisant la diversité, le respect de tous et la non-discrimination.

A propos de Coca-Cola European Partners France

Coca-Cola European Partners France, filiale française de Coca-Cola European Partners (CCEP), est le principal producteur et distributeur de boissons rafraîchissantes sans alcool en France. CCEP France assure la fabrication, la commercialisation et la distribution des boissons de The Coca-Cola Company (Coca-Cola Goût Original avec ou sans sucres, Coca-Cola light, Coca-Cola Energy, Sprite, Fanta, FİNLEY, Fuzetea, Honest, Minute Maid, Powerade, Smartwater, Tropic) ainsi que la distribution d'autres boissons (Ocean Spray, Capri-Sun et Monster) en France. Coca-Cola European Partners est le premier embouteilleur Coca-Cola indépendant au monde en termes de chiffre d'affaires.

Pour en savoir plus : <https://www.cokecce.fr/> ; suivez-nous sur Twitter : https://twitter.com/CocaColaEP_FR

Contact presse

Paola Grondin-Duboscq

Tel : 06.07.49.65.90

Mail : paola.grondin-duboscq@plead.fr